

Le sauvetage du Grand Chêne, un projet ambitieux pour une nouvelle approche du vivant

Le Vénérable Chêne du 70 avenue du Général Leclerc à Saint-Maur-des-Fossés (94), qui a vraisemblablement été contemporain du Duc de Condé au 17ème siècle, est le dernier témoin du Parc du Château de Saint-Maur. Il dresse son impressionnante ramure dans la parcelle dont il occupe largement l'espace, au sein d'un véritable écosystème avec ses hôtes et voisins, faune et flore. Toute opération immobilière qui amènerait construction nouvelle et affouillement du sol et qui modifierait l'emprise actuelle du bâti, viendra définitivement rompre cet équilibre. Toute atteinte à sa ramure par des élagages intempestifs ou à son système racinaire condamnera donc à court ou moyen terme ce symbole historique d'un être vivant qui aura connu -et aurait dû continuer à connaître- des dizaines de générations de Saint-Mauriens.

*Il est considéré comme un
des chênes les plus beaux
d'Ile-de-France, je
rajouterais comme un des
chênes les plus beaux de
France
(Alain Baraton
sur France Inter le 6/3/2021)*

**Comment ne pas être fasciné par Le Grand Chêne, représentant prestigieux
de notre patrimoine historique et naturel, bien que trop caché derrière un
mur pour en apprécier toute la beauté ?**

Alors que sa dimension historique et physique, porteuse de rêve et de beauté, vecteur de notre identité, oblige de l'offrir à la vue de tous plutôt qu'à la promotion immobilière.

Alors que l'étendue des services rendus par les arbres est désormais incontestée au regard de la lutte contre le réchauffement climatique, des canicules et de la pollution,

Alors que la richesse de la biodiversité qu'ils accueillent et l'ingéniosité qu'ils déploient pour se développer en connivence avec leurs voisins et compagnons, émerveillent,

**MOBILISONS-NOUS POUR PRÉSERVER NOTRE PATRIMOINE ARBORÉ,
EN COMMENÇANT PAR NOTRE GRAND CHÊNE**

**Rassemblement à Saint-Maur (94) pour le sauvetage du grand chêne
Jeudi 10 juin 2021 à 16h45
devant le 70 avenue du G^{al} Leclerc (RER "St-Maur Le Parc")**

En présence de François WINICKI ou d'Audrey SAFAR, riverains et défenseurs du Grand Chêne, de Denis LAURENT, militant EELV St Maur, ancien conseiller municipal, d'Annie LAHMER, tête de liste du Val-de-Marne "L'Écologie Évidemment" pour les élections régionales et de Céline VERCELLONI, conseillère municipale du groupe "Saint-Maur-Écologie Citoyenne".

Nous demandons à la Préfète du Val-de-Marne et au Maire de St-Maur des Fossés de porter avec les Saint-Mauriens, un projet emblématique afin de protéger et partager ce patrimoine commun. Notre Chêne, à renommée désormais nationale, en sera le symbole.

NOUS PROPOSONS AU 70 AVENUE DU GENERAL LECLERC, SUR CETTE PARCELLE DE 1683 m² :

- **L'abandon de tout projet de construction** nouvelle préjudiciable à la santé du Grand Chêne.
- **La création d'un parc public**, respectant simplement l'écosystème actuel, dans un esprit de considération pour le vivant. Ce parc sera le support idéal d'une sensibilisation directe à la nature, à la richesse de la biodiversité, à la fragilité des écosystèmes notamment pour les enfants des écoles de la Ville.
- **La réhabilitation du pavillon existant**, éventuellement sa seule surélévation, permettra la création de quelques petits logements sociaux bien intégrés dans le tissu pavillonnaire. Une partie des dépenses d'acquisition foncière pouvant contribuer à diminuer l'amende SRU.

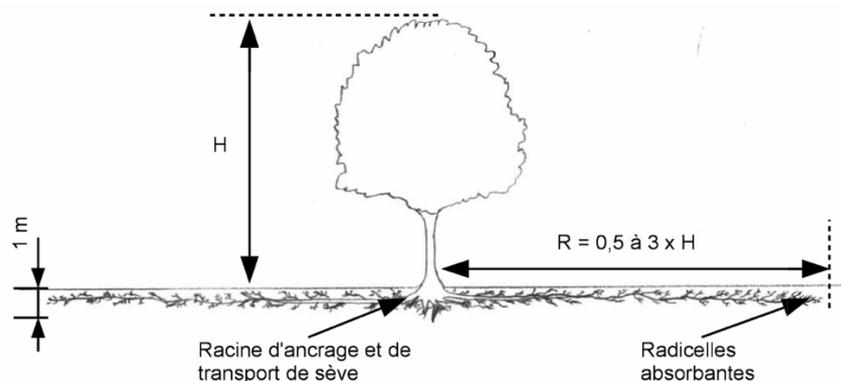


Schéma de principe

(Source CAUE 77, La protection du système racinaire des arbres lors de travaux de terrassement)

L'arbre, un allié prioritaire face au changement climatique, un bien commun d'intérêt général, une réserve de biodiversité

Oxygène, stockage du carbone, limitation de l'érosion, climatisation, biodiversité, paysage, santé...

Un organisme vivant fragile

L'amputation et l'altération des organes vitaux des arbres (grosses branches, troncs, racines, écorces protectrices) affaiblissent gravement et irrémédiablement leur santé, leur solidité, leur longévité, leur esthétique et celle des paysages.

Une compensation impossible

Un jeune arbre ne remplace jamais un arbre mature. Plus un arbre est ancien, plus les services qu'il rend sont grands. L'urgence du défi climatique fait des arbres matures des alliés à protéger.

Partout où les arbres ont disparu, l'homme a été puni de son imprévoyance

F.R. de Chateaubriand